

Brève d'histoire mutualiste

Avant tout solidaire

A l'issue de la seconde guerre mondiale, la protection sociale est réorganisée avec l'apparition de la sécurité sociale qui se substitue aux anciennes assurances sociales et affine les salariés à un système universel de protection sociale.

Sa gestion est confiée aux syndicats et notamment à la CGT, auréolée de sa posture de participante active à la résistance. La mise en place de notre protection sociale doit beaucoup à Ambroise Croizat, ministre communiste, originaire de la Savoie.

L'ordonnance du 19 octobre 1945, signée par Pierre Laroque permet à la mutualité de développer de nouvelles missions qui sont encore aujourd'hui au cœur de son activité, le remboursement du ticket modérateur ou encore assurer des missions de prévention. En outre, la création des comités d'entreprise par l'ordonnance du 22 février 1945 donne une nouvelle fenêtre d'opportunités avec la création de mutuelles d'entreprises pour gérer les œuvres sociales.

A noter que la FNMF dépossédée de la gestion des assurances sociales a été pour le moins réservée quant à l'instauration de notre système de protection sociale.

A partir de 1945, les mutuelles ouvrières, héritières des sociétés de secours mutuelles du 19^{ème} siècle vont se développer sur le lieu de travail aux côtés des syndicats. Compte tenu de leur positionnement elles sont exclues des instances de la FNMF.

En Haute Savoie, la MFTHS recevra son agrément en 1963 mais a été créée en 1961. Elle démarre son activité d'assurance avec 50 adhérents.

Le bureau provisoire de la mutuelle était constitué de militants CGT ayant des responsabilités au niveau de l'UD CGT. Jolfred Fregonora était le secrétaire de l'UD et également le président de la mutuelle. D'autres militants vont se joindre très vite à ce groupe et prendre une part active dans le développement de la mutuelle et de l'union. La mutuelle a connu des débuts financiers difficiles. Le manque d'argent entraînant des va et vient avec la sécurité sociale pour payer les prestations complémentaires.

Pour acheter le premier local les militants ont hypothéqué leurs propres appartements pour cautionner les prêts bancaires nécessaires à cet achat.

Nous mesurons bien là le dévouement absolu et l'engagement de ces militants pour défendre leurs idéaux.

Partager des valeurs de solidarité et défendre une protection sociale universelle, lutter pour l'accès aux soins, fait partie de nos gènes.

Les réalisations de notre union appréciée par la population Haute Savoyarde déclinent parfaitement notre projet politique. A savoir l'accès aux soins par le respect des tarifs conventionnels et la pratique du tiers payant.

La mutuelle désormais installée dans le paysage mutualiste prend très vite son essor avec la création de sections mutualistes d'entreprises qui s'appuient sur les comités d'entreprises pour favoriser son développement. Ce combat car il s'agit bien d'un combat pour que la mutuelle se développe en entreprise est particulièrement âpre.

L'union quant à elle poursuit son développement en constituant un réseau de centre d'optique et de cabinet dentaire avec l'aide de la mutuelle, des mutuelles d'entreprises, des comités d'entreprises pour offrir dès 1980, 6 centres d'optiques, 5 cabinets dentaires, 1 centre d'audio prothèse et 1 service de soins infirmiers.

La MFHS qui comptait 18.000 chefs de famille en 1986 va connaître un développement important. En 1992, elle crée des mutuelles filles issues de ces effectifs. Ce ne sont pas des mutuelles territoriales comme le préconisait la FMF mais des mutuelles professionnelles ou catégorielles TI, fonctionnaires territoriales, hospitaliers, fonctionnaires internationaux à cadres, frontaliers, des mutuelles d'entreprises Socapex, personnel de l'union, Thomson ou Gheno, une mutuelle jeune et une mutuelle de retraités.

Dans le même temps pour créer une unicité de gestion et de mutualisation des frais de gestion le Cetremut, union technique voit le jour sous la présidence de Bernard Desaire. La mutuelle générale de prévoyance créée en 1986, permet à la mutuelle d'accroître son développement et de fidéliser des entreprises en apportant une gestion locale et une offre compétitive.

La mutuelle connaît un développement important et en 2006, avec des mutuelles filles elles regroupent près de 75.000 personnes protégées sur la Haute Savoie.

Depuis 2015, l'union et la mutuelle ont retrouvé leur configuration organique de gouvernance de l'origine, avec une présidence commune et les principaux membres du CA de la mutuelle occupant ainsi les plus hautes responsabilités à l'union.

Aujourd'hui, notre union n'est pas une entreprise de l'économie sociale vivant sa propre vie mais une union dont la vocation est de permettre aux adhérents des mutuelles de France de bénéficier de meilleures conditions tarifaires pour permettre un accès aux soins de qualité. Bien entendu, cette mission d'accès aux soins vaut pour l'ensemble de la population haut savoyarde.

Notre mutuelle qui a pour ambition d'être la mutuelle des forces de progrès compte aujourd'hui plus de 100.000 bénéficiaires.

Comme elles l'ont toujours fait notre mutuelle et notre union participe activement à tous les combats pour lutter contre la destruction de notre système de protection sociale livrée aux appétits cupides du libéralisme.

La place grandissante du poids des complémentaires santé par rapport à la sécurité sociale universelle et la place prise par les cliniques au détriment de l'hôpital public en sont la preuve évidente.

La mise en place de nos comités mutualistes initiés par l'union alternative mutualistes fait partie de notre stratégie.

Ils ont pour vocation principale l'éducation populaire, la prévention et défendre notre protection sociale.

Malgré les contraintes réglementaires et gestionnaires, nous devons retrouver une mutualité de combat.

Notre union en accueillant une partie importante de la population bénéficiaire de la CMU et en ouvrant ses centres avec humanité aux réfugiés politiques rempli déjà pour partie cette mission.